

# Grille de rémunération

## Statut - contrat

Contrat à durée Déterminé CDD

35h en entreprise ou au centre de formation

Période d'essai

Salarié de l'entreprise

Congés payés

## La rémunération en contrat de professionnalisation

	- De 21 ans	De 21 à 25 ans	+ de 26 ans
Titulaire d'un BAC ou équivalent	65% du SMIC	80% du SMIC	SMIC ou 85% du SMC
autre	55% du SMIC	70% du SMIC	

## La rémunération en contrat d'apprentissage

1 <sup>re</sup> année	Avant 18 ans : 27% du SMIC ou SMC	De 18 à 20 ans : 43% du SMIC ou SMC	De 21 à 25 ans : 53% du SMIC ou SMC
2 <sup>e</sup> année	Avant 18 ans : 39% du SMIC ou SMC	De 18 à 20 ans : 51% du SMIC ou SMC	De 21 à 25 ans: 61% du SMIC ou SMC
3 <sup>e</sup> année	Avant 18 ans : 55% du SMIC ou SMC	De 18 à 20 ans : 67% du SMIC ou SMC	De 21 à 25 ans: 78% du SMIC ou SMC
Quelle que soit l'année dans le cycle de formation	De 26 à 29 ans : 100 % du SMIC ou SMC		